

Commune de SAINT-GILLES
Madame Cathy MARCUS
Bourgmestre f.f.
Place Maurice Van Meenen, 39
B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : PU2009-273 11178
N/Réf : AVL/CC/SGL-2.170/s.520
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame la Bourgmestre,

Objet : SAINT-GILLES. Parvis Saint-Gilles, 23. Transformation de la façade d'une agence bancaire. Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS.
(Correspondant : Antonio Lopez Vasquez)

Suite à votre courrier du 16 mai 2012 sous référence, réceptionné le 18 mai dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 30 mai 2012.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection du parvis Saint-Gilles et des maisons sises aux n°s 11-15 qui font l'objet d'une protection légale. Elle porte sur la transformation de la façade d'une agence bancaire, incluant le déplacement du *self bank* situé à gauche et l'entrée du métro ainsi que le déplacement de la porte d'entrée principale de l'agence vers la droite afin de l'inscrire dans l'axe du comptoir d'information.

La Commission estime que ***les interventions projetées n'auront pas d'impact sur les biens classés situés à proximité. Elle n'émet donc pas de remarque sur la demande.***

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ
- A.A.T.L. – D.U. : Mme S. BUELINCKX